

Agriculture et aires urbaines en Pays de la Loire : une influence urbaine qui s'étend sur le territoire

Agreste Pays de la Loire - juillet 2014

Méthodologie : le zonage utilisé pour l'étude (annexe)

À partir du zonage en aires urbaines 2010, il a été décidé pour cette étude de faire les regroupements suivants :

Zonage étude	Zonage en aires urbaines 2010
Grands et moyens pôles	Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus) Moyens pôles (5 000 à moins de 10 000 emplois)
Couronne des grands et moyens pôles	Couronne des grands pôles urbains Couronne des moyens pôles
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
Espace « rural »	Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) Couronne des petits pôles Autres communes multipolarisées Communes isolées hors influence des pôles

Pourquoi ce choix : faire apparaître l'idée de ruralité face à l'espace urbain. En effet, regrouper ensemble les trois types de pôles, puis leurs couronnes, et ensuite les communes multipolarisées, revenait en définitive à rejeter seulement les communes isolées hors influence des pôles (c'est à dire 3 % de la population, 10 % des exploitations agricoles et de la SAU, cf. tableaux page suivante). Le nouveau zonage en aires urbaines 2010 (carte 1) ne distingue plus un espace à dominante urbaine d'un espace à dominante rurale (distinction faite dans l'ancien zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural ZAUER, carte 2). Très peu du territoire échappe à l'influence urbaine (3 % de la population des Pays de la Loire habitent des communes isolées hors influence des pôles, 6 % pour la France de province).

En parallèle, selon un autre zonage, celui en unités urbaines (carte 3), il existe deux catégories de communes : celles appartenant aux unités urbaines, qualifiées d'urbaines et les communes hors unités urbaines qualifiées de rurales (la différence repose sur un double critère : la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Est considéré comme urbain une commune ou ensemble de communes où se trouve une zone de bâti continu, espace au sein duquel il n'y a pas de coupure de plus de 200 mètres et dans lequel résident au moins 2 000 habitants).

Le croisement entre les deux zonages montre que les communes rurales sont fortement présentes dans les couronnes et que la catégorie «communes isolées hors influence des pôles» contient des communes urbaines (petites unités urbaines de moins de 1 500 emplois). Ainsi, les frontières urbain / rural ne sont pas nettes et la définition de ruralité à partir des seules données d'emploi et de déplacements domicile-travail n'est pas satisfaisante.

En conclusion, et s'inspirant du schéma de l'ancien zonage en ZAEUR, nous avons décidé d'identifier un espace « rural » en joignant les petits pôles et leurs couronnes, les communes multipolarisées n'appartenant pas aux grandes aires urbaines et les communes isolées hors influences des pôles.

Réf. :

- Le zonage en aires urbaines 2010 : en Pays de la Loire, les villes tissent leur toile plus loin, Études n°98, octobre 2011 – Insee Pays de la Loire
- Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 – 95 % de la population vit sous l'influence des villes, Insee Première n°1374, octobre 2011
- Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 – Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines, Insee Première n°1375, octobre 2011
- Le découpage en unités urbaines de 2010 – L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie, Insee Première n° 1364, août 2011
- Les effets de la proximité de la ville sur les systèmes de production agricoles – J. Cavailhes, P. Wavresky, Agreste Cahiers n°2, juillet 2007
- Campagnes Le Grand Pari – Mission « Nouvelles ruralités », décembre 2013

Sources : Insee – Agreste - Recensement agricole 2010, géographie au 01-01-2010

	nb communes	superficie (km ²)	population municipale 2010	densité de population	nb exploitations 2010	SAU (ha) 2010	part SAU / superficie	densité exploit / km ² SAU
	%	%	%		%	%	%	%
Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus)	6,6	7,3	42,8	651	5,2	4,1	37,0	2,0
Moyens pôles (5 000 à moins de 10 000 emplois)	1,5	2,0	41	231	1,7	1,7	57,2	16
Couronne des grands pôles urbains	35,9	34,0	25,5	83	33,2	32,7	63,2	1,7
Couronne des moyens pôles	2,7	2,8	1,0	41	3	2,8	66,2	1,7
Communes multipolarisées des grandes urbaines	12,8	13,0	7,1	61	12,1	13,9	70,3	1,4
Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	3,9	5,6	5,7	114	5,9	5,6	65,5	1,7
Couronne des petits pôles	0,7	0,4	0,1	26	0,3	0,4	58,3	1,4
Autres communes multipolarisées	27,0	26,6	10,7	45	28,5	29,1	71,7	1,6
Communes isolées hors influence des pôles	8,9	8,4	3,0	39	10,1	0,6	75,4	1,7
Grands et moyens pôles	8,1	9,3	46,9	562	6,8	5,8	41,3	1,9
Couronne des grands et moyens pôles	38,5	36,8	26,5	80	36,2	35,6	63,4	1,7
Communes multipolarisées des grandes urbaines	12,8	13,0	7,1	61	12,1	13,9	70,3	1,4
Espace ruralité	40,5	41,0	19,5	53	44,8	44,7	71,5	1,6
Ensemble	100	100	100	111	100	100	65,6	1,6
Ensemble	1 502	32 082	3 571 495		34 358	2 103 393		

Selon le type d'unité urbaine : urbain / rural

selon type d'unité urbaine	nb communes		superficie (km ²)		population municipale 2010		densité de population	
	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural
	%	%	%	%	%	%		
Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus)	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	650,5	
Moyens pôles (5 000 à moins de 10 000 emplois)	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	231,3	
Couronne des grands pôles urbains	18,9	81,1	27,3	72,7	44,4	55,6	136,1	63,8
Couronne des moyens pôles	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		41,1
Communes multipolarisées des grandes urbaines	12,5	87,5	18,0	82,0	32,5	67,5	110,5	50,3
Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	114,0	
Couronne des petits pôles	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0		26,0
Autres communes multipolarisées	4,9	95,1	6,8	93,2	14,6	85,4	96,4	41,0
Communes isolées hors influence des pôles	8,2	91,8	10,1	89,9	22,2	77,8	86,0	34,0
Grands et moyens pôles	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	562,0	
Couronne des grands et moyens pôles	17,6	82,4	25,2	74,8	42,7	57,3	136,1	61,5
Communes multipolarisées des grandes urbaines	12,5	87,5	18,0	82,0	32,5	67,5	110,5	50,3
Espace ruralité	14,8	85,2	20,2	79,8	40,8	59,2	107,3	39,2
Ensemble	22,5	77,5	29,1	70,9	68,5	31,5	261,6	49,5
Ensemble	338	1 164	9 348	22 734	2 445 476	1 126 019		

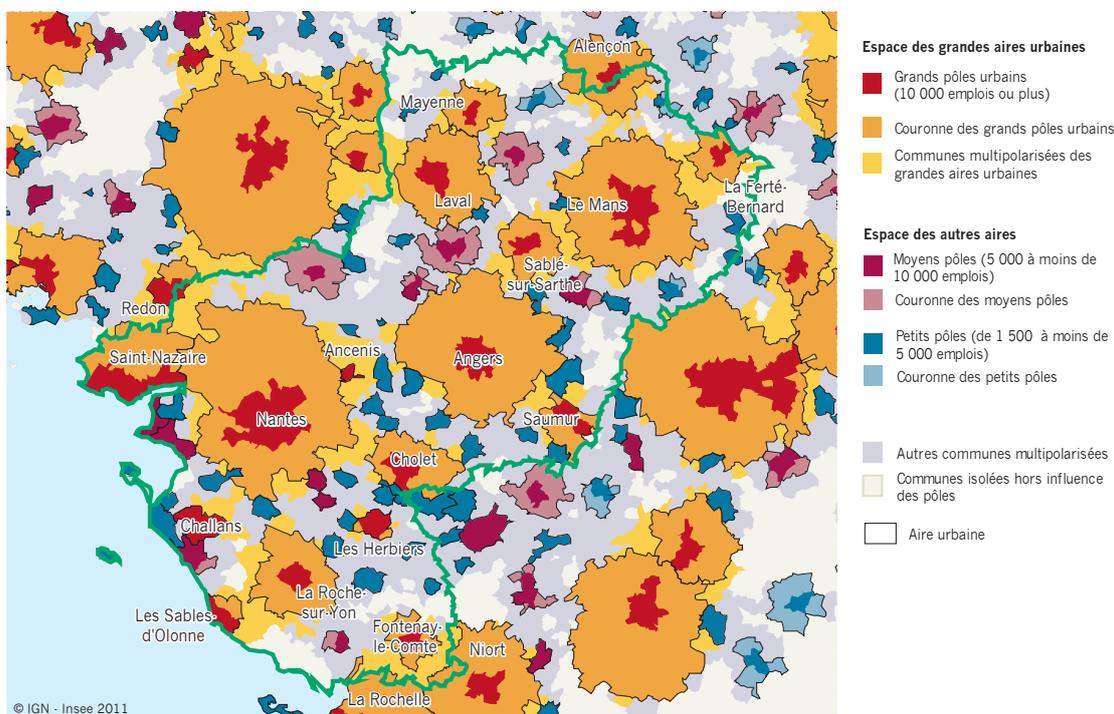
selon type d'unité urbaine	nb exploitations 2010		SAU (ha) 2010		part SAU / superficie		densité exploit / (km ²) SAU	
	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural
	%	%	%	%	%	%		
Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus)	100,0	0,0	100,0	0,0	37,0		2,0	
Moyens pôles (5 000 à moins de 10 000 emplois)	100,0	0,0	100,0	0,0	57,2		1,6	
Couronne des grands pôles urbains	26,0	74,0	25,0	75,0	58,0	65,2	1,7	1,6
Couronne des moyens pôles	0,0	100,0	0,0	100,0		66,2		1,7
Communes multipolarisées des grandes urbaines	16,3	83,7	15,9	84,1	62,0	72,1	1,5	1,4
Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	100,0	0,0	100,0	0,0	65,5		1,7	
Couronne des petits pôles	0,0	100,0	0,0	100,0		58,3		1,4
Autres communes multipolarisées	6,8	93,2	6,5	93,5	68,3	72,0	1,7	1,6
Communes isolées hors influence des pôles	6,0	94,0	6,8	93,2	50,6	78,2	1,5	1,7
Grands et moyens pôles	100,0	0,0	100,0	0,0	41,3		1,9	
Couronne des grands et moyens pôles	23,8	76,2	23,0	77,0	58,0	65,3	1,7	1,6
Communes multipolarisées des grandes urbaines	16,3	83,7	15,9	84,1	62,0	72,1	1,5	1,4
Espace ruralité	18,8	81,2	18,2	81,8	64,6	73,2	1,7	1,6
Ensemble	25,9	74,1	24,4	75,6	54,8	70,0	1,7	1,6
Ensemble	9 890	24 468	512 709	1 590 684				

Carte 1 - extrait de : *Le zonage en aires urbaines 2010 : en Pays de la Loire, les villes tissent leur toile plus loin*, Études n°98, octobre 2011 – Insee Pays de la Loire

Le zonage en aires urbaines 2010 : en Pays de la Loire, les villes tissent leur toile toujours plus loin



Zonage en aires urbaines (ZAU) 2010 de la région Pays de la Loire : un maillage territorial serré



Le zonage en aires urbaines 2010

L'objectif du zonage en aires urbaines 2010 est d'avoir une vision des aires d'influence des villes (au sens des unités urbaines définies par l'Insee) sur le territoire. Ce zonage est basé sur les données 2008 du recensement de la population et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile-travail.

La méthode d'élaboration de ce zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines de plus de 1 500 emplois, qualifiées de pôles. Parmi ces derniers, on distingue les grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

La seconde étape consiste à définir les couronnes des grands pôles urbains, c'est-à-dire l'ensemble des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, par un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « grande aire urbaine ».

Certaines communes rurales ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de communes multipolarisées des

grandes aires comme les communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec aucune d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constitue l'espace périurbain.

On définit par ailleurs les couronnes des moyens pôles et des petits pôles de la même manière que les couronnes des grands pôles.

L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « moyenne aire » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « petite aire ».

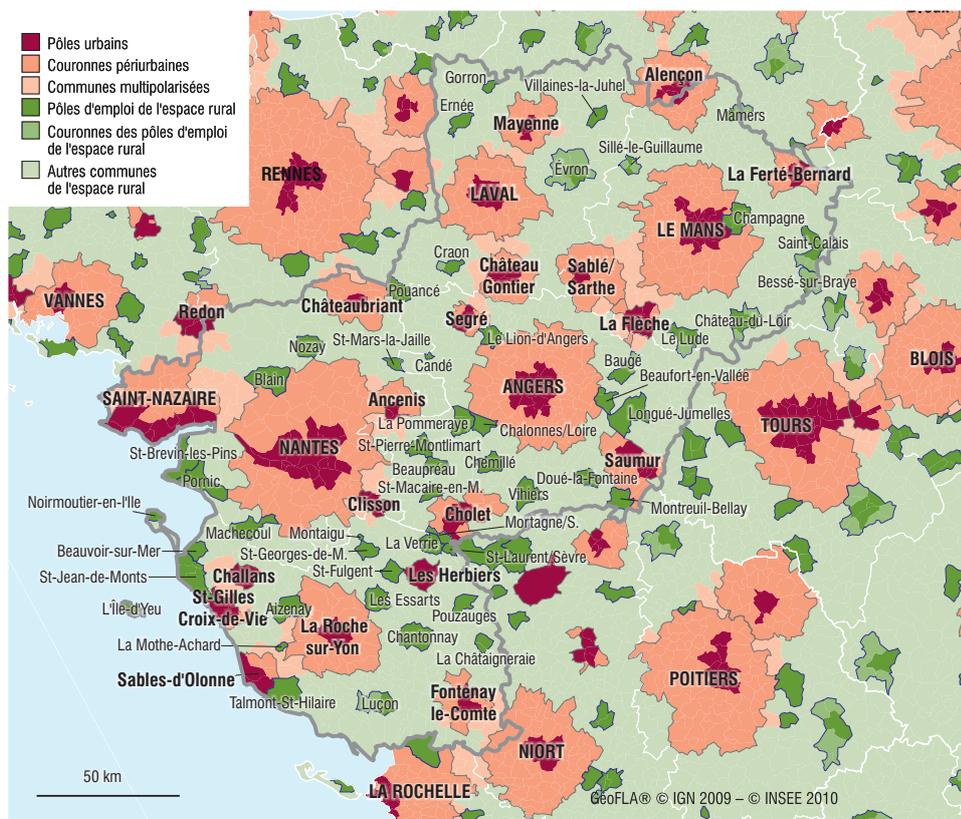
Parmi les communes rurales non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les « autres communes multipolarisées » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées « communes isolées hors influence des pôles ».

On dénombre ainsi sur le territoire métropolitain 230 grandes aires urbaines, 126 moyennes aires et 415 petites aires. Dans les Pays de la Loire, ce découpage dénombre 16 grandes aires urbaines, 10 moyennes aires et 42 petites aires.

Carte 2 - extrait de : *Panorama des régions françaises – Insee 2010*

2. Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)



Carte 3

Le zonage en unités urbaines

